



AVIS AUX ELECTEURS

Dans le cadre du traitement à J-5 pour les élections législatives, il a été procédé à :

L'édition du tableau des mouvements (inscriptions / radiations) mis à disposition des électeurs :

- par voie de consultation sur place auprès du secrétariat de la Commission de Contrôle (service élections – 1^{er} étage du centre administratif)

ou

- en ligne sur le site internet de la ville

à compter de ce jour et pendant une durée de 7 jours (art. L.19, L.20 et R.13)

Drancy, le 25 juin 2024

Le Secrétaire de la Commission de Contrôle

